

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION**

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Saint-Hilarion tenue à huis clos (par visioconférence) le 14 avril 2020 à 19 h 30, à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur Patrick Lavoie, maire.

Sont présents :

Mme Louise Jean
M. Dominique Tremblay
M. Réjean Tremblay
M. Benoît Bradet
M. Charles-Henri Gagné
M. Jean-Claude Junior Tremblay

Sont également présentes : la secrétaire d'assemblée Mme Nathalie Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que madame Nadine Perron, secrétaire-administrative.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt du Rapport financier 2019;
4. Nomination d'un vérificateur externe;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2020;
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2020;
7. Adoption des comptes à payer du mois de mars 2020;
8. Adoption des factures non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
9. Sécurité publique : Facture de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sureté du Québec – année 2020;
10. Demande de dérogation mineure #143 de monsieur Cyril Lavoie;
11. Autorisation d'achat d'une palette d'asphalte froid;
12. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier (PAERRL)-Reddition de compte;
13. Autorisation d'achat ensemble de tablette « Surface Go 10 » pour le Service incendie;
14. Regroupement d'achats de L'UMQ chlorure de sodium (sel à déglçage) – saison 2020-2021 –Appel d'offres;
15. Location de niveleuse;
16. Lignage de rues;
17. Balayage de rues;
18. Grands Rendez-vous Cyclistes de Charlevoix : Demande d'autorisation et de services pour le Grand Prix Cycliste et le Granfondo;
19. Autorisation de demandes de prix Projet RIRL 2018-801 (scellement de fissures et rapiçage discontinu);
20. Représentation du conseil;
21. Courrier;

- 21.1 Courriel de l'entreprise 9209-9217 Québec Inc;
- 22. Affaires nouvelles;
 - 22.1 Fibrose kystique Canada : Demande de don 2020;
 - 22.2 Don à la campagne « En route vers de nouveaux poumons » pour Amélie Tremblay;
 - 22.3 Autorisation de fermeture des modules de jeux au Parc l'Amical;
 - 22.4 Regroupement ski de fond et raquette : Contrat de partenariat 2020/2021;
 - 22.5 Proposition de travail - Révision des aires de protection et des indices de vulnérabilité DRASTIC
 - 22.6 Autorisation d'achat d'une palette de chlorure de calcium;
- 23. Période de questions;
- 24. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19 h 30, Monsieur le Maire Patrick Lavoie, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2020-04-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2020-04-02

3- DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier 2019 de la municipalité Paroisse de Saint-Hilarion préparés par Aubé Anctil & Associés.

QU'un résumé du rapport soit transmis dans chaque foyer de la municipalité par la poste.

2020-04-03

4- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE

CONSIDÉRANT l'article 966 du Code Municipal du Québec imposant la nomination d'un vérificateur externe;

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Aubé, Anctil et Associés, est l'actuel vérificateur externe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion reconduise le mandat de la firme Aubé, Ancil et Associés comme vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

2020-04-04

5- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MARS 2020.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 9 mars 2020.

2020-04-05

6- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 MARS 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 30 mars 2020.

2020-04-06

7- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2020

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 48 210.35 \$ (journal des achats # 1311, journal des déboursés # 1160-1161, chèques # 14982 à 15017, prélèvements # 901 à 909) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 9 036.37 \$ (journal des achats # 1308 à 1310, journal des déboursés, # 1155 à 1159, chèques # 14975 à 14981, prélèvements # 893 à 900) et les salaires nets pour un montant 24 229.84 \$, (dépôts # 506839 à 506896), sont acceptés.

2020-04-07

8- ADOPTION DES FACTURES NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

IT Cloud.ca			95.32 \$
Hydro Québec			1 759.59 \$
Hydro Québec			75.12 \$
Hydro Québec			1 293.75 \$
Moncharlevoix.net			287.44 \$
Épicerie A.& M. Audet			40.59 \$
Garage Roger Côté			123.19 \$
Garage Roger Côté			97.72 \$
Garage Roger Côté			103.47 \$
Les Services Mécaniques Simard			215.58 \$
			<u>4 091.77 \$</u>

2020-04-08

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE : FACTURE DE LA SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – ANNÉE 2020;

CONSIDÉRANT la facture 2020 de la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec s'élève à 94 723 \$;

CONSIDÉRANT QUE cette facture est payable en deux versements égaux payables au plus tard les 30 juin 2020 et 31 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le paiement de la somme payable par notre municipalité pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année fiscale 2020, au montant de 94 723 \$, selon le mode de paiement établi par les autorités gouvernementales.

2020-04-09

10- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #143 DE MONSIEUR CYRIL LAVOIE

CONSIDÉRANT la demande formulée par monsieur Cyril Lavoie pour une dérogation mineure, en regard du nouveau lot 6 363 160 du cadastre du Québec, soit:

- Demande à ce que la largeur de la façade soit de 44.17 mètres, alors que le règlement de lotissement prescrit une largeur de façade minimale de 50 mètres;
- La superficie du terrain au-dessus de 5000 m², au grand total 5792 m²;
- Demande de dérogation à l'article 4.3.2 du règlement de lotissement.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui a étudié la demande le 9 avril 2020 et qui a transmis au conseil pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte la demande de dérogation mineure #143 affectant le nouveau lot 6 363 160 du cadastre du Québec tel que présentée.

2020-04-10

11- AUTORISATION D'ACHAT D'UNE PALETTE D'ASPHALTE FROID

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'achat d'une palette d'asphalte froid (56 sacs X 30 kg) au coût de 11.26 \$/sac pour un total de 630.56 \$ plus taxes, transport inclus chez Réal Huot Inc.

2020-04-11

12- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER (PAERRL)-REDDITION DE COMPTE

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 223 188 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, en effectuant la reddition de compte 2019 dans le rapport financier exigé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).

13- AUTORISATION D'ACHAT ENSEMBLE DE TABLETTE « SURFACE GO 10 » POUR LE SERVICE INCENDIE;

Ce point est reporté.

2020-04-12

14- REGROUPEMENT D'ACHATS DE L'UMQ CHLORURE DE SODIUM (SEL À DÉGLAÇAGE) – SAISON 2020-2021 –APPEL D'OFFRES;

CONSIDÉRANT QU'il est temps de renouveler l'adhésion de la municipalité au regroupement d'achats de l'UMQ pour la fourniture de chlorure de sodium (sel à déglacage des chaussées) et de confirmer la quantité requise de sel (quantité estimée contractuelle) pour la prochaine saison 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de la Paroisse de St-Hilarion confirme à l'UMQ ses besoins en sel en remplissant la fiche technique requise pour la quantité estimée de 300 T.M. (tonnes métriques) pour la saison 2020-2021.

2020-04-13

15- LOCATION DE NIVELEUSE

CONSIDÉRANT le besoin de louer une niveleuse pour le nettoyage des fossés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil entérine la location d'une niveleuse pour le nettoyage des fossés chez Transport NF St-Gelais pour environ une (1) journée et demie d'ouvrage au coût de 110 \$ plus taxes de l'heure.

2020-04-14

16- LIGNAGE DE RUES

CONSIDÉRANT QUE suite aux expériences concluantes des dernières années pour le lignage de rues, la MRC de Charlevoix sollicite notre collaboration pour transmettre les besoins de notre municipalité en lignage de rues pour 2020, en vue d'évaluer l'opportunité d'un regroupement d'achat pour cet élément;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal transmette à la MRC les besoins de la municipalité pour le lignage de rues 2020 qui sont évalués à environ 30 km de ligne simple.

2020-04-15

17- BALAYAGE DE RUES

Il est proposé par Jean-Claude Junior Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise la location d'un balai aspirateur pour le balayage des rues au coût de 129 \$ de l'heure plus taxes, chez Les Entreprises Trema Inc. ainsi que les frais de transport et/ou pension qui peuvent s'appliquer.

QUE l'entente de services est pour une durée de deux (2) ans.

QUE le balayage devra être effectué avant la fin mai.

2020-04-16

18- GRANDS RENDEZ-VOUS CYCLISTES DE CHARLEVOIX : DEMANDE D'AUTORISATION ET DE SERVICES POUR LE GRAND PRIX CYCLISTE ET LE GRANFONDO – CHANGEMENT DE DATES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une correspondance datée du 30 mars 2020 de la part des Grands Rendez-Vous Cyclistes de Charlevoix qui nous informe qu'en raison de la situation entourant la COVID-19, ils déplacent le Grand Prix Cycliste sur route initialement présenté le 5, 6 et 7 juin au 21, 22 et 23 août 2020;

CONSIDÉRANT QU'ils demandent donc une modification de l'autorisation de passage et d'affichage déjà reçue en modifiant la date du dimanche 7 juin pour celle du dimanche 23 août 2020;

CONSIDÉRANT également la demande de services aux travaux publics, au service incendie et la fourniture d'équipements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise le passage et l'affichage temporaire pour le Grand Prix Cycliste et le Granfondo de Charlevoix qui aura lieu le 23 août 2020 (au lieu du 7 juin comme autorisé à la résolution # 2020-02-08 adoptée le 10 février dernier);

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion réponde favorablement aux demandes de services des Grands Rendez-Vous Cycliste de Charlevoix et fasse parvenir la résolution à monsieur Pierre Beauchesne, adjoint au coordonnateur.

2020-04-17

19- AUTORISATION DE DEMANDES DE PRIX PROJET RIRL 2018-801 (SCELLEMENT DE FISSURES ET RAPIÉÇAGE DISCONTINU)

Il est proposé par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion mandate et autorise madame Stéphanie Pelletier pour procéder à des demandes de prix pour le projet RIRL 2018-801 soit pour le scellement de fissures ainsi que pour le rapiéçage discontinu.

20- REPRÉSENTATION DU CONSEIL

21- COURRIER

- SAAQ : Report du paiement de l'immatriculation des véhicules commerciaux;
- Tourisme Charlevoix : Certificat de membre de l'Association touristique de Charlevoix 2020;

2020-04-18

21.1- COURRIEL DE L'ENTREPRISE 9209-9217 QUÉBEC INC

CONSIDÉRANT le courriel de l'entreprise 9209-9217 Québec Inc. dont le propriétaire nous avise qu'il veut se départir du terrain situé au 2, rue des Saules, qui été acquis de la municipalité en 2014;

CONSIDÉRANT QU'il désire savoir si la municipalité a de l'intérêt pour le reprendre au montant de la valeur municipale avant qu'il le remettre en vente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion informe la compagnie 92096-9217 Québec Inc. que la municipalité n'a pas d'intérêt actuellement pour racheter le terrain proposé.

22- AFFAIRES NOUVELLES

2020-04-19

22.1- FIBROSE KYSTIQUE CANADA : DEMANDE DE DON 2020

Il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la somme de 50 \$ à Fibrose kystique Canada dans le cadre de sa campagne de financement 2020.

2020-04-20

22.2- DON À LA CAMPAGNE « EN ROUTE VERS DE NOUVEAUX POUMONS » POUR AMÉLIE TREMBLAY

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ à Amélie Tremblay, jeune femme résidente de Saint-Hilarion atteinte de la fibrose kystique, pour la campagne « En route vers de nouveaux poumons ».

2020-04-21

22.3- AUTORISATION DE FERMETURE DES MODULES DE JEUX AU PARC L'AMICAL

CONSIDÉRANT QUE pour freiner et ralentir au maximum la contagion entraînée par le coronavirus (COVID-19), le gouvernement du Québec a adopté des directives à l'intention de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du décret 2020-004 du 20 mars 2020, les rassemblements extérieurs sont désormais interdits, sauf exception;

CONSIDÉRANT QUE les rassemblements extérieurs sont permis lorsqu'une distance de deux (2) mètres est maintenue entre l'ensemble des personnes, sauf s'il s'agit de personnes qui habitent la même résidence privée;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent mettre en place les mesures nécessaires afin que les modules et les aires de jeu dans les parcs dont elles a la responsabilité ne puissent donner lieu à des rassemblements qui sont interdits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion procède à la fermeture des modules de jeux ainsi que des aires de jeu du Parc récréatif de l'Amical jusqu'à nouvel ordre.

2020-04-22

22.4-REGROUPEMENT SKI DE FOND ET RAQUETTE : CONTRAT DE PARTENARIAT 2020/2021

CONSIDÉRANT QUE l'entente de partenariat du Regroupement ski de fond et raquette (RSFR) de la saison 2020/2021 est à renouveler pour Les Sentiers de l'Amical de Saint-Hilarion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion accepte de renouveler l'entente au coût de 335 \$ plus taxes et autorise la directrice générale à signer le contrat de partenariat 2020/2021 avec le RSFR.

2020-04-23

22.5-PROPOSITION DE TRAVAIL-RÉVISION DES AIRES DE PROTECTION ET DES INDICES DE VULNÉRABILITÉ DRASTIC

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) informe les municipalités ayant des puits de captage d'eau souterraine alimentant plus de 500 personnes qu'elles doivent faire une analyse de vulnérabilité de leur puits dont le rapport doit être remis avant le 1^{er} avril 2021 et devra être mis à jour tous les 5 ans ;

CONSIDÉRANT QUE, pour soutenir cette obligation réglementaire (article 68 du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection – REP), des subventions sont octroyées dans le cadre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) pouvant varier entre 7 500 \$ et 11 250 \$;

CONSIDÉRANT QUE le rapport doit être signé par un professionnel et contenir les renseignements prévus à l'article 68 et leurs mises à jour d'où la demande de proposition à Akifer;

CONSIDÉRANT la proposition de travail reçue d'Akifer, GÉNIE-CONSEIL, au montant de 9 800 \$ plus taxe pour procéder à l'analyse de la vulnérabilité des puits municipaux tel que requis et que les honoraires pour assistance dans la demande de soutien financier auprès du Ministère sont inclus dans ce montant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dominique Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion mandate Akifer, GÉNIE-CONSEIL afin de procéder à l'analyse de vulnérabilité des puits municipaux ainsi qu'à la préparation de la demande de soutien financier et ce, au montant de 9 800 \$ plus les taxes applicables.

2020-04-24

22.6-AUTORISATION D'ACHAT D'UNE PALETTE DE CHLORURE DE CALCIUM

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion autorise l'achat d'une palette de calcium de 35 sacs de 35 kg au coût de 28.75 \$ plus taxes par sac pour un total de 1 006.25 \$ plus taxes chez Sel Warwick.

2020-04-25

22.7-ACHAT DE PNEUS D'ÉTÉ POUR LE CAMION SILVERADO 2015

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion entérine l'achat de quatre (4) pneus d'été pour le camion Silverado 2015.

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2020-04-26

24- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La Levée de l'assemblée est proposée par Louise Jean et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 14.

Patrick Lavoie, maire

**Nathalie Lavoie, directrice générale
et secrétaire-trésorière.**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité Paroisse de Saint-Hilarion dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

**Nathalie Lavoie,
Directrice générale et secrétaire-trésorière**

ATTESTATION DU MAIRE

Je, Patrick Lavoie, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

**Patrick Lavoie,
Maire**

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal est toutefois sujet, conformément aux dispositions de l'article 201 du Code municipal du Québec, à l'approbation du conseil municipal, ce qui implique que son contenu pourra être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 11 mai 2020. En conséquence, soyez avisés que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.